



Mairie
de
Pontigny
89230

Tél. : 03 86 47 42 87
Fax : 03 86 47 43 55

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PONTIGNY

Séance du 2 juin 2020
19h30 au Mille Club

Présents : E. MAUFROY, C. CHERRIER, L. DE CUYPER, P. DEGRYSE, G. CORNAT, A. LAMARE, M. GAGNEPAIN, T. MEYER, M. HAMELIN, J. LOFFROY, S. DOMICE, K. BOULMIER, P. HELL, L. DELAGNEAU, T. ESTEVE

Absent excusé : Aucun

Absent : Aucun

Secrétaire de séance : Adrien LAMARE

Le compte rendu de la réunion du 25/05 sera validé lors de la prochaine réunion de conseil

Ordre du jour

- **Délégation d'attribution du Maire**
- **Régime indemnitaire des adjoints**
- **Elections des délégués aux syndicats**
- **Elections des délégués aux commissions communales**
- **Choix du lieu des réunions du conseil municipal pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire**
- **Choix d'un prestataire pour l'entretien des espaces verts de la commune**
- **Divers**

Délégations d'attributions du Maire

Remis aux membres du conseil le document présentant les différentes délégations.

Lecture faite des différents points concernant les délégations attribuées à Monsieur le Maire.

Approbation des délégations d'attributions

- Pour (14) Contre (0) Abstention (1)

Régime indemnitaires des Adjointes

Le conseil municipal doit déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi.

La commune de Pontigny ayant 762 habitants, le taux maximal de l'indemnité de fonctions d'un adjoint est fixé à 10.70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Ce taux peut être différent à chaque adjoint. Ce que ne souhaite pas faire Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire propose donc de valider ce taux de 10.70 % qui correspondra à une indemnité de 416.17 euros brut mensuel par adjoint.

Ces crédits seront bien sur inscrits au budget communal.

Pour (11) Contre (2) Abstention (2)

Elections des délégués pour les différents syndicats :

Rappel des différents Syndicats et du nombre de titulaire et suppléant par syndicat.

Monsieur le Maire souhaite que l'on désigne les représentants à main levée.

Validation : Pour (15) Contre (0) Abstention (0)

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE L'YONNE - SDEY : (1 titulaire / 1 suppléant)

Se présente en tant que titulaire : **Pauline Degryse**

Est élue en tant que titulaire : **Pauline Degryse** à l'unanimité

Se présente en tant que suppléant : **Gilles Cornat**

Est élu en tant que suppléant : **Gilles Cornat** à l'unanimité

SYNDYCAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE - SIAEP : (2 titulaires / 1 suppléant)

Se présentent en tant que titulaires : **Thomas Estève, Cédric Cherrier et Gilles Cornat.**

Thomas Estève 8 voix pour – 2 voix contre – 4 abstentions

Gilles Cornat 10 voix pour – 1 voix contre – 4 abstentions

Cédric Cherrier 5 voix pour – 1 voix contre – 7 abstentions

sont élus en tant que titulaires :

Thomas Estève

Gilles Cornat

Est élu en tant que suppléant :

Cédric Cherrier

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE PONTIGNY-VENOUSE-ROUVRAY - SIVOS : (3 titulaires / 2 suppléants) – Le Maire est élu d'office en tant que titulaire

Se présentent en tant que titulaire : **Ludovic De Cuyper – Marion Gagnepain**

Sont élus à l'unanimité en tant que titulaire :

Ludovic De Cuyper

Marion Gagnepain

Se présentent en tant que suppléants : **Laetitia Delagneau – Sandrine Domice et Julie Loffroy**

Laetitia Delagneau 11 voix pour – aucun contre – 4 abstentions

Sandrine Domice 1 voix pour – aucun contre – 14 abstentions

Julie Loffroy 9 voix pour – aucun contre – 6 abstentions

Sont élues en tant que suppléants :

Laetitia Delagneau

Julie Loffroy

COLLEGE DE CHABLIS : (2 titulaires / 1 suppléant)

Se présentent en tant que titulaires : **Sandrine Domic** – **Laetitia Delagneau** – **Perrine Hell** – **Kévin Boulmier**

Sandrine Domic 9 voix pour – aucune contre – 6 abstentions

Laetitia Delagneau 11 voix pour – aucune contre – 4 abstentions

Perrine Hell 9 voix pour – aucune contre – 6 abstentions

Kévin Boulmier 1 voix pour – aucune contre – 14 abstentions

Egalité entre Sandrine Domic et Perrine Hell. Il faut procéder à un second vote

Sandrine Domic 11 voix pour – aucune contre – 4 abstentions

Perrine Hell 5 voix pour – aucune contre – 10 abstentions

Sont élues en tant que titulaires :

Laetitia Delagneau

Sandrine Domic

Est élue en tant que suppléant :

Perrine Hell

CORRESPONDANT DEFENSE : (1 titulaire)

Se présente en tant que titulaire: **Thierry Meyer**

Est élu à l'unanimité en tant que titulaire : **Thierry Meyer**

GESTION DE L'ALERTE LOCALE AUTOMATISEE - GALA : (le Maire + 2 titulaires)

Se présentent en tant que titulaires : **Gilles Cornat** et **Thierry Meyer**

Sont élus à l'unanimité en tant que titulaires : **Gilles Cornat** et **Thierry Meyer**

- **Commissions Communales**

Elles ne peuvent être composées que par les membres du conseil municipal.

Il faut définir le nombre de conseillers siégeant dans chaque commission ainsi que le nombre de commissions.

Monsieur le Maire propose que le nombre de participants soit libre par commission. Les conseillers peuvent être dans plusieurs commissions.

Par principe le Maire est président de droit de toutes les commissions. Mais Monsieur le Maire souhaite que chaque Adjoint gère sa commission, avec son soutien.

Monsieur le Maire soumet de créer 4 commissions principales différentes.

- TRAVAUX / ENVIRONNEMENT/BATIMENT/URBANISME/VOIRIE
- ENFANCE/AINES/SOCIAL/SOLIDARITE
- COMMUNICATION/TOURISME/LOISIRS/SPORT/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- FINANCES/ECONOMIE/APPELS D'OFFRES

Monsieur le Maire soumet au vote la création de ces 4 commissions

Pour (15) Contre (0) Abstention (0)

Monsieur le Maire soumet au vote le principe de ne pas limiter le nombre de conseillers par commission.

Pour (15) Contre (0) Abstention (0)

Les compositions des commissions se décomposent comme ci-dessous :

TRAVAUX / ENVIRONNEMENT/BATIMENT/URBANISME/VOIRIE

- Cédric Cherrier (1^{er} adjoint) -
- Marie Hamelin
- Gilles Cornat
- Thierry Meyer
- Kevin Boulmier
- Adrien Lamare

- Marion Gagnepain
- Laetitia Delagneau
- Thomas Estève

ENFANCE/AINES/SOCIAL/SOLIDARITE

- Ludovic De Cuyper (2^{ème} adjoint) -
- Sandrine Domicé
- Pauline Degryse
- Marion Gagnepain
- Perrine Hell
- Julie Loffroy

COMMUNICATION/TOURISME/LOISIRS/SPORT/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Pauline Degryse (3^{ème} adjoint) -
- Ludovic De Cuyper
- Sandrine Domicé
- Thomas Estève
- Marion Gagnepain
- Adrien Lamare
- Julie Loffroy
- Marie Hamelin

FINANCES/ECONOMIE/APPELS D'OFFRES

- Emmanuel Maufroy (Maire) -
- Cédric Cherrier
- Gilles Cornat

- Thierry Meyer
- Adrien Lamare
- Marion Gagnepain
- Laetitia Delagneau
- Pauline Degryse
- Thomas Estève
- Ludovic De Cuyper

PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : (3 titulaires)

- Emmanuel Maufroy (Maire)
- Gilles Cornat
- Adrien Lamare
- Thierry Meyer

COMMISSION REU (Contrôle Elections) : (2 titulaires) – Répertoire Electoral Unique

- Cédric Cherrier
- Marie Hamelin

COMITE CONSULTATIF CPI : (Maire + 2 titulaires)

- Emmanuel Maufroy (Maire)
- Thierry Meyer
- Julie Loffroy

RESPONSABLE MILLE CLUB : (1 titulaire + 1 suppléant)

- Perrine Hell
- Pauline Degryse

REPRESENTANT DES ASSOCIATIONS : (Maire + 1 titulaire)

- Emmanuel Maufroy (Maire)
- Pauline Degryse

REPRESENTANTS DE QUARTIER – 3 personnes

- *Secteur rue de Roncenay-rue Feuillée-route de Chablis- rue Andrée Merle-rue des colibris-rue Paul Desjardins (jusqu'au pont)*

Julie Loffroy

- *Secteur rue Paul Desjardins (après le pont)-rue Saint Thomas-rue Abbé Tauleigne-rue Château Gaillard-Route d'Auxerre*

Sandrine Domicé

- *Secteur rue Rabé-rue de la source-rue de Bellevue-rue du parc-rue des seringats-rue de la tuilerie-rue du château d'eau-rue des roses-rue des violettes*

Adrien Lamare

Choix du lieu de Réunion du Conseil Municipal

Dans le cadre de l'état d'urgence jusqu'à mi-juillet, je vous demande de délibérer sur le principe que l'on délocalise nos réunions de conseil municipal au Mille Club.

Pour (14) Contre (0) Abstention (1)

Prestataire Espace verts – Commune

Depuis le 1^{er} mai, nous n'avons plus à la commune qu'un seul agent communal.

Monsieur le Maire ne souhaite pas remplacer l'agent communal parti en retraite.

Monsieur le Maire souhaite que la commune signe une convention avec un sous-traitant et que cette entreprise soit de la commune. Elle s'occuperait de l'entretien des espaces verts et pâtirait aux absences de l'employé communal restant (Congés ou maladie). La société que Monsieur le Maire souhaite faire travailler est CD VERDURE.

Monsieur le Maire annonce les différents coûts que cela engendraient au niveau des comptes de la commune (salaire + prestations diverses de la Comcom) environ 45 k€ annuel.

La convention prendrait en compte majoritairement les tontes chronophages pour notre employé communal. A savoir,

- les tontes du terrain de foot et des abords, le terrain des peupliers, aire de jeux, terrain multisports, arrière de la rue st thomas, terrain à côté du cimetière et terrain de la station d'épuration
- l'entretien des abords et voiries tel que le haut de la route d'Auxerre, la rue du château d'eau, la rue de la tuilerie (direction le Beugnon), la rue de roncenay, le chemin d'exploitation, la rue Andrée Merle, la rue des Colibris + l'ancienne voie SnCF, rue du château d'eau, route de la moullière, douve du cimetière.

Cette prestation serait annualisée et coûterait à la commune la somme de 19 320 € ttc soit 1610 € mensuel.

L'économie avoisinerait les 25 000 euros annuel.

Monsieur le Maire propose la validation du principe de signer cette convention avec la société CD VERDURE.

Après discussion, Monsieur le Maire ajourne le vote et reporte au prochain conseil du 22/06, après que la commission travaux se sera réunie le 9 juin pour valider ou pas cette décision. Un devis supplémentaire sera demandé.

Divers :

Situation de l'aire de camping-cars

Présentation des chiffres à fin mai : Avec les restrictions suite à la covid 19 cela a impacté fortement les recettes sur les mois d'avril et mai

Aucune recette sur mois d'avril et uniquement 56 euros sur le mois de mai. Pour info, l'année dernière la commune avait récupéré 1 822 € de recette.

Distribution de masques aux habitants

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a répondu à plusieurs habitants de la commune sur le principe de donner ou pas des masques.

Il précise qu'il n'a pas souhaité distribuer systématiquement des masques aux habitants. A chaque demande il a orienté, à chaque fois, les demandes en donnant les coordonnées de l'association *Club Inter génération*.

Monsieur le Maire a commandé au début de la crise 400 masques chirurgicaux pour les employés communaux et conseillers. Ceux-ci sont arrivés le 28/05.

Financièrement, donner un masque lavable par personne aurait coûté un peu plus de 4 000 euros. Financièrement, la commune doit faire attention aux dépenses. Monsieur le Maire précise que désormais les masques sont en vente libre au public. Au niveau médiatique, il y a eu un tel imbroglio sur le port du masque ou non, qu'il a souhaité privilégier les gestes barrières et ne pas donner systématiquement un masque à tout le monde. Certains l'auraient porté d'autres non et pour éviter le gâchis, Monsieur le Maire a préféré cette option de non distribution automatique.

Questions des Adjointes et Conseillers

Aucune question

Dates des prochaines réunions

Commissions Finances le 15/06 à 20 h à la mairie

Commission Travaux le 9/06 à 20 h à la mairie

Visites des différents bâtiments de la commune samedi 6 juin à 10 h

Prochain conseil municipal, le lundi 22/06 à 20 h au Mille Club

Clôture de la séance à 21h23